

LE PATRIMOINE MONUMENTAL AUTOUR DU MARAIS

Bertrand BOQUIEN

Dans la redécouverte du Marais de Grée au cours des dernières décennies, le patrimoine monumental a été un peu oublié. Tout autour du Marais existent des édifices anciens témoins de son histoire¹. On peut citer la maison du Verger, successeur d'un ancien manoir, la maison de la Serrie, la motte castrale quadrangulaire de Château-Fromont, ou le Moulin de Grée... Cet article devait se concentrer sur quatre de ces édifices : la Chapelle Gauvin, et la Templerie, ancien établissement de l'Ordre de Malte, la Chapelle Saint-Georges et le manoir de Grée, ces deux derniers disparus récemment. Au cours de la recherche, les archives en ont révélé un cinquième : une motte castrale inconnue dans la commune d'Ancenis, sur le bord du Marais.

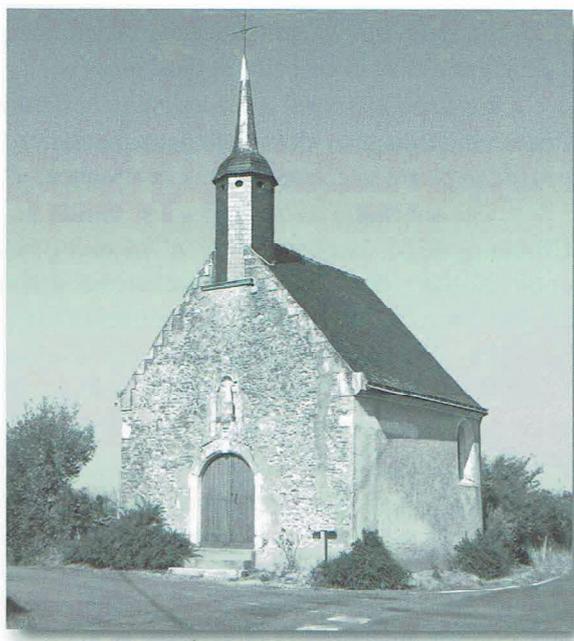
La Chapelle Gauvin

La Chapelle Gauvin (commune d'Ancenis) s'élève sur le coteau, au nord-est du Marais. Elle est restée telle que la décrivait Émilien Maillard, l'historien d'Ancenis, à la fin du XIX^e siècle. C'est une petite construction, au chevet polygonal, percée de deux fenêtres latérales en arc plein-cintre. Aucun document n'indique l'époque de sa construction. Mais son aspect moderne évoque le XVII^e ou le XVIII^e siècle. Elle existait en tout cas en 1690, puisqu'à cette date on y célèbre le mariage de Jean de Quatrebarbes avec une demoiselle Chasles de la Bourgonnière². Un autre texte évoque en 1693 « l'oratoire de Notre Dame, nommée la chapelle Gauvain³ ». Ce sont les premières mentions retrouvées de la chapelle. Mais un aveu plus ancien mentionne le « chemin qui conduit de la Croix Gauvain à la Planche » (1609). Il est probable que cette croix existait avant la construction de la chapelle. Dans le cas contraire, ne l'aurait-on pas mentionnée plutôt que la croix, en 1609 ? Aujourd'hui, une croix de carrefour se dresse toujours en face de la chapelle.

Émilien Maillard rapportait en 1895 la *tradition* « toute populaire et ne présentant aucune autorité » recueillie à propos de l'origine de la chapelle. Elle aurait été construite « il y a environ 150 ou 200 ans, par un cultivateur appelé Gauvin, pour conjurer un fléau consistant en la piqure mortelle de ses bestiaux par des insectes volants... »⁴. La Chapelle Gauvin fut sans doute fermée à la Révolution, pendant laquelle beaucoup de chapelles rurales furent supprimées⁵. Elle ne semble pas en tout cas avoir été vendue, puisqu'elle apparaît comme une propriété communale sur le cadastre en 1817. Elle fut rendue au culte après la Révolution. Au XIX^e siècle, on se rendait en procession à la Chapelle Gauvin deux fois par an, au printemps, pour y entendre la messe. La première procession avait lieu le jour de la Saint-Marc (25 avril). La seconde, le premier jour des Rogations : la procession passait alors par les villages de la Sinandière et du Château-Rouge avant de rejoindre la Chapelle-Gauvin⁶.

La terre de Grée : découverte d'une motte castrale inconnue

La petite seigneurie de Grée relevait de la baronnie d'Ancenis. Le manoir de Grée (commune d'Ancenis) était situé à 4,5 km au nord de la ville, sur le bord du vallon du ruisseau de Grée ou de Pied-Bercy qui descend



La Chapelle Gauvin

vers le Marais. L'endroit se trouve aujourd'hui juste au nord de l'autoroute A 11. Le manoir a été démoli au début des années 2000, pour dégager les abords de la piste de l'Aéropôle d'Ancenis. On ne connaît pas grand chose de l'histoire de cette seigneurie. Elle appartient à la famille de Coëtmen dans la seconde moitié du XV^e siècle⁷. Un « manoir » est mentionné en 1490. A la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, les textes mentionnent toujours une « maison », résidence seigneuriale distincte de la métairie. En 1720, la seigneurie appartient à « Noble homme Amand Martineau et demoiselle Marie Martineau seigneur et dame de Grée », frère et sœur. Marie Martineau habite la maison de Grée ; son frère réside à la maison de la Touche en Saint-



Est-ce l'ancien château de Grée ? Une motte circulaire est esquissée sur le plan cadastral de 1811, là où l'aveu de 1680 indiquait l'emplacement de ce château. (Arch. comm. Ancenis)

Herblon. Le 27 février 1720, les Martineau vendent la seigneurie à Paul-François de Béthune-Charost, « marquis d'Ancenis »⁸. Marie Martineau et son époux la lui rachèteront en 1727, sans qu'on sache pour quelle raison le seigneur d'Ancenis décida de s'en séparer au bout de sept ans.⁹ Un siècle plus tard, le manoir est devenu une habitation de métayer¹⁰.

L'aspect de ce manoir est très mal connu. Une photographie en a été publiée en 1999, prise peu avant sa démolition¹¹. On y voit la façade d'une grosse maison à étage, d'où se détache une avancée quadrangulaire, abritant probablement un escalier. Le plan cadastral de 1811 la montre précédée d'une allée rectiligne, qu'on peut supposer plantée d'arbres. A proximité, le seigneur de Grée possédait un moulin. Ce moulin, ou plutôt son successeur, se dresse encore sur le coteau dominant le

marais de Grée, à peu de distance de la Chapelle-Gauvin. Mais un autre moulin existait antérieurement : le cadastre indique une « pièce du vieux moulin », qui se trouverait aujourd'hui sous l'autoroute. Il existait également un colombier ruiné, mentionné à plusieurs reprises entre 1680 et 1817¹². La justice de la seigneurie s'exerçait au village proche de la Belordière¹³. Enfin, le seigneur de Grée possédait une pêcherie sur le marais.

Le dépouillement d'un aveu rendu au roi pour la baronnie d'Ancenis en 1680 éclaire d'un nouveau jour l'histoire de ce manoir. L'aveu décrit en effet à proximité « Le bois de la court estant à présent en pastureau et bussons, chesnes & fresnes, auquel estoit autres fois le chasteau et garennes de Grée contenant avecq ce qui en dépent de hayes & fosséz quatre journaux moins une corde¹⁴ ». Ce toponyme du « Bois de la Cour » ne figure pas sur les états de sections du cadastre napoléonien, mais on retrouve les noms de plusieurs pièces voisines, notamment « Les Fromenteaux ». Ce qui permet de situer cet ancien château à quelques centaines de mètres au sud/sud-est du manoir. Au lieu-dit « Les Fromenteaux », le plan cadastral de 1811 indique une forme parcellaire remarquable : un ensemble de parcelles vaguement ovoïde, dont les contours contrastent avec les limites généralement rectilignes des parcelles voisines. Ces parcelles sont bordées au sud-ouest par des petites parcelles étroites, et le géomètre a figuré un arc de cercle, ombré pour indiquer un talus. Le tout fait penser à une motte, à une basse-cour et à un segment de fossé.

Par chance, ce secteur n'a pas été atteint par l'urbanisation, malgré la proximité de l'autoroute et de l'Aéropôle. Une visite sur le terrain confirme que les formes parcellaires du cadastre de 1811 correspondent bien à un relief remarquable. On y trouve une sorte de plateau dont les flancs se détachent bien des prés environnants, terminé vers le sud-est par une motte de plan circulaire, dominant une dépression où coule un ruisseau. Il s'agit là, très vraisemblablement, du site de l'ancien château de Grée, prédécesseur du manoir récemment détruit. A la différence de ce dernier, le château surplombait directement le marais de Grée et son implantation ne devait certainement rien au hasard.

La chapelle Saint-Georges

On pouvait encore voir les ruines de la chapelle Saint-Georges, au nord du Marais, dans les années 1970. Elles s'élevaient sur une petite butte qui s'avance dans le Marais (commune de Saint-Herblon). Ces ruines ont été entièrement arasées il y a une trentaine d'années, mais on distingue encore dans le sol le contour des murs de la chapelle et quelques pierres sont éparses à son emplacement. La chapelle Saint-Georges était accompagnée d'un petit cimetière, aujourd'hui disparu¹⁵. Elle dépendait à l'époque moderne de l'abbaye bénédictine de Saint-Georges de Rennes. Léon Maitre supposait qu'elle appartenait à l'origine à la commanderie de la Templerie toute proche et qu'elle fut donnée aux religieuses de Saint-Georges après la confiscation des biens des Templiers¹⁶. Mais il on peut tout aussi légitimement supposer que cette chapelle dépendait dès l'origine de l'abbaye de Saint-Georges. Des recherches dans les archives de cette abbaye permettraient peut-être de trancher la question.

Sur le plan archéologique, la chapelle Saint-Georges est assez bien documentée. Le pittoresque de ses ruines a retenu l'attention des éditeurs de cartes postales au début du XX^e siècle et on dispose de quatre vues, prises sous des angles différents. Certes, elles montrent un édifice en ruine : seule l'abside est encore debout à cette époque. Des murs de la nef ne subsistent que des arrachements, du côté du chœur, et un pan de la façade principale. Mais ces éléments, confrontés au plan cadastral de 1812¹⁷, permettent de restituer pour l'essentiel l'aspect architectural de la chapelle. Elle était formée d'une nef rectangulaire, prolongée par une abside en « U » un peu plus étroite. Les vestiges du mur occidental visibles sur une des



La chapelle Saint-Georges au début du XX^e siècle. Seuls subsistent le chœur (à gauche) et un pan du mur de façade à droite (carte postale, coll. A.R.R.A.).

cartes postales permettent de restituer la façade, en supposant qu'elle était disposée selon un axe de symétrie. Sur ce pan de mur, on observe un contrefort plat et les vestiges d'une porte : un piédroit et une partie d'un arc plein cintre. La maçonnerie de cette porte est en schiste, mais le mortier qu'on distingue sur une des faces suggère qu'une baie en tuffeau s'inscrivait dans cet encadrement de schiste. Plusieurs trous de boulin sont visibles sur ce pan de façade. La forme du contrefort et de la porte indique un édifice roman.

Les murs de l'abside étaient percés de trois hautes fenêtres couvertes d'un arc en plein cintre. Très étroites à l'extérieur, elles s'ébrasaient largement vers l'intérieur. Cette abside était séparée des ruines du chœur par un mur, visiblement rapporté, dans lequel s'ouvrait une large porte en plein cintre, avec encadrement de tuffeau. Ce mur témoignait d'une réduction du volume de la chapelle à l'époque moderne. La nef avait été abandonnée et la chapelle réduite à son abside, refermée par un mur¹⁸. Sans doute les Dames de Saint-Georges avaient-elles jugé trop coûteux l'entretien de la chapelle¹⁹. Le plan cadastral distingue bien le chœur, couvert, de la nef, découverte et peut-être déjà ruinée. Le bâtiment est toujours signalé comme chapelle. Malgré sa ruine, il restera longtemps fréquenté. « *Il est de notoriété publique, notait Léon Maitre en 1879, que les ruines de Saint-Georges sont toujours visitées par les personnes atteintes de clous et de furoncles*²⁰ ». Cette dévotion n'avait pas disparu au début du XX^e siècle. Sur une carte postale, on aperçoit une statue de pierre posée devant la fenêtre d'axe murée. On reconnaît seulement le pli des vêtements. A côté, une petite statuette de la Vierge de Lourdes indique que les ruines restaient à cette époque un lieu de dévotion²¹.

La Templerie

La ferme de la Templerie (commune de Saint-Herblon), sur les bords du marais, à l'est, rappelle le souvenir d'un établissement de Templiers. Après l'effondrement de l'Ordre du Temple en 1312, ses biens furent attribués aux Hospitaliers. De cette date jusqu'à la Révolution, la Templerie fut donc un établissement hospitalier, vite rattaché à la commanderie de Nantes²². La Templerie, devenue bien national, fut mise en vente sous la Révolution. Les bâtiments actuels ne sont donc pas ceux de l'établissement templier, disparus depuis longtemps, mais conservent des vestiges de l'établissement des Hospitaliers.

Aujourd'hui, la ferme de la Templerie est formée d'un ensemble de bâtiments disposés autour d'une cour rectangulaire. Un grand porche couvert d'un toit pyramidal donne accès à cette cour. Il servait de colombier aux XVII^e et XVIII^e siècles. Une croix de fer le surmontait. Les bâtiments actuels paraissent résulter de nombreuses reconstructions et remaniements intervenus au fil des âges. Mais l'examen attentif des murs montre qu'il subsiste des vestiges incontestables de la maison des Hospitaliers, dans les ouvertures de l'aile nord, ou dans la maison d'habitation située au sud-ouest de la cour, près du porche : on y voit les traces d'un ancien toit à forte



La Templerie en 2008. Le grand porche est sans doute le portail qui servait de colombier aux XVII^e et XVIII^e siècles

penne et à pignon découvert. On y trouvait au milieu du XVIII^e siècle un bâtiment couvert de tuile, qui abritait à la fois « un logement servant d'auditoire²³ pour les officiers de la juridiction de la Templerie » et « un autre logement au bout vers midy pour servir de retraite aux pauvres passants²⁴ ».

Remerciements :

A Jean-Michel Lambert, Jean Paul Lelu, Bernard Perrouin, André Landais.

- 1 - Voir : Groupe de Recherches Historiques St Herblon, Mme Cartier, maire de Saint-Herblon, Un patrimoine méconnu : le marais de Grée, *Les Annales de Nantes et du pays nantais*, n° 240, 1^{er} trim. 1991, p. 32-33.
- 2 - Notes sur Varades (manuscrit déposé au Centre de documentation sur la région d'Ancenis).
- 3 - A.D.L.A., 14 dépôt H, C 1.
- 4 - E.Maillard, *Continuation de l'Histoire d'Ancenis et de ses barons*, Ancenis, 1895, 80 p. p.57. Tous ces renseignements lui sont empruntés. Maillard avait recherché en vain sa mention dans les archives de la fabrique et les pouillés du diocèse de Nantes.
- 5 - A.D.L.A. (Archives départementales de Loire-Atlantique), Q 508 : procès-verbal d'estimation des ornements de la Chapelle Gauvin.
- 6 - *Manuel à l'usage des fidèles de la paroisse de S.-Pierre, de la ville d'Ancenis*, Nantes, 1824, 301 p. (p. 298). Le texte mentionne le village de la « Linaudière », probablement pour la « Sinandière ».
- 7 - A.D.L.A., F 258.
- 8 - A.D.L.A., 4 E 29 art. 15 : vente de la seigneurie de Grée, 27 février 1720.
- 9 - A.D.L.A., 4 E 29 art. 16 : vente de la seigneurie de Grée, 1^{er} août 1727.
- 10 - A.C. (Archives communales) Ancenis, états de sections du cadastre, 1817.
- 11 - *Le patrimoine des communes de Loire-Atlantique*, T. I. Charenton-le-Pont, 1999, 637 p.
- 12 - A.D.L.A., B 1915 (aveu de 1680). Mention de « La pièce où est la vielle fuye à costé du bois de la cour contenant trois journaux deux cordes ».
- 13 - A.D.L.A., 4 E 29 art. : « et étant dans le lieu où s'exerce la juridiction ledit sieur Lebeau a déclaré hautement et publiquement aux habitans dud(it) vilage vassaux qu'il prenoit comme d'effjet il a pris possession réelle et actuelle de ladite juridiction, haute, moyenne et basse justice ».
- 14 - A.D.L.A., B 1915.
- 15 - Abbé P. Grégoire, *État du Diocèse de Nantes en 1790*, Nantes, 1882, 272 + 86 p.
- 16 - Léon Maitre, *L'Assistance publique dans la Loire-Inférieure avant 1789*, Nantes, 1879, 614 p. (p. 156).
- 17 - A.C. Saint-Herblon.
- 18 - Ce mur est surmonté d'un arc, peut-être vestige d'une voûte disparue.
- 19 - La qualité de cette porte, qui ressemble beaucoup à celle de la Chapelle-Gauvin voisine, semble exclure que cette transformation ait été liée à une désaffectation de la chapelle, qui aurait été transformée en bâtiment agricole. La même réduction de volume avec fermeture du chœur s'observe à l'époque moderne au prieuré de Champtoceaux.
- 20 - Léon Maitre, op. cité, p. 156.
- 21 - Jeanne Michel, décédée en 200[4] évoquait la fréquentation de ces ruines pour l'invocation de Saint-Cloud au début du XX^e siècle (témoignage que je rapporte de mémoire).
- 22 - Amédée Guillotin de Corson, *Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dits Chevaliers de Malte en Bretagne*, Fouesnant, Yoran Embanner éd., 2006, 346 p. (1^e éd., Nantes, 1902).
- 23 - C'est-à-dire de tribunal.
- 24 - A.D.L.A., H 464.